



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
26 avril 2022
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixante-neuvième session

Genève, 20 juin-1^{er} juillet 2022

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Activités de la CNUCED à l'appui de l'Afrique

Rapport de la Secrétaire générale de la CNUCED*

Résumé

Le présent rapport rend compte des activités menées par la CNUCED à l'appui de l'Afrique entre mai 2021 et avril 2022. Il décrit les effets de ces activités sur le développement en Afrique dans les domaines suivants : transformation de l'économie ; lutte contre les vulnérabilités et accroissement de la résilience ; amélioration de la compétitivité ; renforcement du multilatéralisme ; autonomisation des populations et investissement dans leur avenir. Les produits relèvent des trois grands domaines d'action de la CNUCED, à savoir la recherche et l'analyse, la formation de consensus intergouvernemental et l'assistance technique. On trouvera dans le présent rapport un ensemble non exhaustif d'exemples de la manière dont la CNUCED obtient des résultats en Afrique. En 2021, 34,7 % des dépenses que cet organisme a engagées au titre de projets nationaux, régionaux et interrégionaux ont été consacrés à l'Afrique, ce qui a représenté un montant de 16 246 561 dollars (estimations provisoires).

* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du secrétariat de la CNUCED.



I. Introduction

1. Le présent rapport rend compte des activités menées par la CNUCED à l'appui de l'Afrique entre mai 2021 et avril 2022, et donne des exemples de leurs effets sur le développement du continent dans les domaines suivants : transformation de l'économie ; lutte contre les vulnérabilités et accroissement de la résilience ; amélioration de la compétitivité ; renforcement du multilatéralisme ; autonomisation des populations et investissement dans leur avenir.

2. La CNUCED est l'organisme des Nations Unies chargé d'aider les pays en développement, dont les États membres d'Afrique, à tirer parti du commerce international et de domaines interdépendants tels que la science, la technologie et l'innovation, le financement du développement et l'investissement pour parvenir à un développement durable et atteindre les objectifs de développement durable. Elle entend contribuer à accroître la résilience des pays d'Afrique en renforçant leur capacité de participer plus concrètement au commerce international, de faire face aux conséquences de crises mondiales telles que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les changements climatiques et l'instabilité géopolitique, et de se remettre de ces crises. Son engagement en faveur de la prospérité universelle se traduit en Afrique par une multitude d'activités, qui consistent notamment à organiser des manifestations pour permettre aux acteurs concernés de débattre de certains moteurs du développement économique et social, de confronter leurs expériences et de partager les enseignements tirés de ces expériences. L'aide à l'Afrique revêt un caractère transversal et associe toutes les divisions de la CNUCED collaborant avec des pays d'Afrique et des entités des Nations Unies. Elle constitue un élément à part entière du programme de travail de cet organisme.

II. Faits marquants

A. Réunions majeures

3. **Quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue sous forme hybride (en ligne et en présentiel) à Bridgetown et à Genève, du 3 au 7 octobre 2021.** Consacrée au thème « De l'inégalité et de la vulnérabilité à la prospérité pour tous », la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a été l'occasion pour la communauté internationale de réfléchir à des mécanismes et des mesures de politique générale qui permettent plus efficacement d'adapter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 à la « nouvelle normalité » mondiale induite par la pandémie. À cette session, qui marquait une étape majeure de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, les États membres se sont également penchés sur les importants besoins insatisfaits des pays en développement en matière de commerce, de financement, d'investissement et de technologie face aux difficultés engendrées par la pandémie. La quinzième session de la Conférence a permis aux petits États insulaires en développement vulnérables de savoir quelles mesures prendre pour remédier à la baisse du tourisme et des recettes touristiques et préserver la soutenabilité de leurs dettes, aux pays africains les moins avancés de réfléchir aux instruments qui pourraient renforcer leurs capacités productives, et aux États membres, en particulier les pays à revenu intermédiaire, de fixer un cap dans la gestion de leur dette et la coopération numérique. Les États membres se sont entretenus des mesures qui devraient être prises sans délai afin d'aider les pays en développement à faire face à l'inégalité d'accès aux vaccins contre la COVID-19, à la crise de la dette, aux changements climatiques et à d'autres problèmes sans précédent¹. Les tables rondes ministérielles tenues pendant la session avaient pour thèmes : « Accroître le financement du développement », « Restructurer les chaînes de valeur mondiales et régionales », « L'intégration régionale pour un avenir résilient, inclusif et durable », « Exploiter les technologies d'avant-garde pour une prospérité partagée » et « Promouvoir la transformation productive pour une plus grande dans le monde de l'après-pandémie ». Des réunions et forums en ligne ont été organisés avant la Conférence,

¹ TD/541.

entre avril et septembre 2021, notamment un webinaire intitulé « Trade and gender linkages: An analysis of the least developed countries » (Les liens entre le commerce et le genre : une analyse de la situation dans les pays les moins avancés) et le Forum inaugural sur le genre et le développement. Des contributions ont également été apportées à l'initiative de la CNUCED « Les 8 du mois until we're there ».

4. **Septième Forum mondial de l'investissement.** Organisé par la CNUCED et ses partenaires pour trouver des moyens d'orienter davantage l'investissement vers le développement durable, le forum a constitué un espace mondial d'échange et de dialogue sur des questions émergentes et des problématiques essentielles liées à l'investissement en faveur du développement durable. Rassemblant plus de 8 000 participants, il a accueilli plus de 90 manifestations organisées par la CNUCED, dont 3 sommets, 4 cérémonies de remise de prix et 3 tables rondes ministérielles auxquelles ont notamment participé le Président du Botswana, le Premier Ministre égyptien, le Chef du Gouvernement marocain et 24 ministres de la région. Douze manifestations étaient spécialement axées sur l'Afrique, notamment sur les zones économiques spéciales, l'investissement à impact, la promotion de l'entrepreneuriat, la santé et l'innovation en matière de santé numérique. En outre, la CNUCED a publié le « Guide sur les zones économiques spéciales en Afrique : Vers une diversification économique à travers le continent », qui met en évidence plusieurs bonnes pratiques au moyen d'une analyse d'études de cas qui illustrent diverses questions primordiales pour ces zones, tout en tenant compte des caractéristiques propres à différentes régions d'Afrique.

B. Bureau régional de la CNUCED pour l'Afrique

5. Depuis 2015, le Bureau régional de la CNUCED pour l'Afrique contribue grandement à faciliter et à coordonner l'assistance technique que la CNUCED apporte à la Commission de l'Union africaine et à ses États membres, aux communautés économiques régionales et à d'autres acteurs et partenaires clefs en Afrique. En octobre 2021, il a organisé, en collaboration avec la Division du commerce international et des produits de base, le secrétariat de Zone de libre-échange continentale africaine et la Commission économique pour l'Afrique, une séance visant à mieux faire comprendre la politique de concurrence aux États parties à l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine à faciliter les négociations concernant le protocole sur le sujet ; cette séance de renforcement des capacités a été suivie par 34 États parties. En outre, le Bureau régional a contribué à un examen technique des stratégies du Botswana et de la Namibie en vue de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine.

C. Suivi des retombées de la pandémie sur le continent

6. **Riposte et reprise : mobiliser des ressources financières en faveur du développement pendant la pandémie de COVID-19.** Ce projet du Compte de l'ONU pour le développement est dirigé par la CNUCED en coopération avec la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. Il vise à renforcer les capacités de diagnostic et d'élaboration des politiques des autorités compétentes en matière de macroéconomie, de fiscalité et de financement de la dette dans les pays en développement à revenu faible et à revenu intermédiaire, de sorte que celles-ci puissent riposter à la pandémie de manière appropriée et innovante et assurer une reprise qui permette d'atteindre les objectifs de développement durable. Le projet consiste en cinq activités concernant directement les pays d'Afrique (encadré 1).

Encadré 1

Riposte et reprise : mobiliser des ressources financières en faveur du développement pendant la pandémie de COVID-19 – Activités concernant directement les pays d'Afrique

Trois des cinq activités relèvent directement de la CNUCED et ont abouti aux réalisations suivantes :

Des analyses actualisées de la conjoncture macroéconomique mondiale en 2020 et 2021, fondées sur l'outil de modélisation des politiques mondiales de la CNUCED et visant à éclairer l'élaboration des politiques dans sept pays^a, ainsi qu'une évaluation détaillée des incidences macroéconomiques et sociales de la crise de la COVID-19 dans deux pays^b

Une évaluation de la situation financière dans certaines régions en développement, dont 35 pays africains^c, réalisée sur la base de nouveaux indicateurs de la CNUCED relatifs à la situation financière

Un outil de suivi des filets de sécurité financière mis en place dans le monde entier, qui fournit des données actualisées sur les options de liquidité et leur utilisation aux niveaux bilatéral, régional et mondial pendant la pandémie dans tous les États Membres de l'ONU, dont 54 pays d'Afrique.

Deux des cinq activités sont dirigées par des commissions régionales en coopération avec la CNUCED et ont abouti aux réalisations suivantes :

Un nouveau cadre de politique fiscale pour les pays africains, assorti d'un guide devant permettre de renforcer les politiques fiscales et d'analyser les lacunes de la fiscalité directe et indirecte afin d'en tenir compte pour élaborer et mettre en œuvre des politiques propres à élargir la marge de manœuvre budgétaire et à mobiliser plus de ressources intérieures (établi sous la direction de la Commission économique pour l'Afrique)

Des propositions de politiques de gestion du compte de capital et de politiques macroprudentielles à l'intention de six pays^d (élaborées sous la direction de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes).

^a Afrique du Sud, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie.

^b Éthiopie, Zambie.

^c Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Égypte, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra Leone, Soudan, Tchad, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

^d Afrique du Sud, Éthiopie, Kenya, Maroc, Nigéria, Zambie.

Source : CNUCED.

7. **Difficultés dans les transports et le commerce en raison de la pandémie.** La CNUCED a poursuivi sa collaboration avec les cinq commissions régionales de l'ONU afin d'aider les pays en développement à surmonter ces difficultés, dans le cadre du projet commun « Transports et connectivité du commerce à l'ère des pandémies ». Elle a réalisé une étude d'impact de la pandémie sur le secteur du transport maritime et le commerce, dont les principales conclusions ont été publiées dans le rapport *COVID-19 and Maritime Transport: Impact and Responses* (COVID-19 et transport maritime : conséquences et réponse). La CNUCED a fait connaître les principales conclusions de l'évaluation en organisant, pour chaque région d'Afrique, des webinaires adaptés, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique.

8. **Le commerce des services et la pandémie.** Dans le cadre d'un projet du Compte de l'ONU pour le développement concernant le commerce des services en Afrique, la CNUCED et la Commission économique pour l'Afrique ont aidé cinq pays² à mener des études sectorielles sur les conséquences de la pandémie et les mesures prises pour y faire face, dans lesquelles il était question des répercussions de la pandémie sur le secteur des services dans les pays bénéficiaires et des effets connexes au niveau régional. Ce projet visait également à proposer des orientations stratégiques et des mesures réalistes aux fins du relèvement. En juin et juillet 2021, la CNUCED a organisé, conjointement avec la Commission économique pour l'Afrique, des ateliers de validation nationale, grâce auxquels les décideurs et d'autres acteurs concernés de trois pays³ ont mieux saisi l'ampleur des conséquences de la pandémie pour le secteur des transports et celui des services financiers et ont défini des politiques et

² Éthiopie, Kenya, Mali, Nigéria, Togo.

³ Éthiopie, Nigéria, Togo.

des mesures susceptibles de favoriser une reprise rapide et de gagner en résilience face aux chocs futurs.

III. Résultats et effets des activités de la CNUCED à l'appui de l'Afrique

A. Transformer l'économie

9. Dans le cadre de son mandat consistant à aider les pays d'Afrique à transformer leur économie, à créer des emplois, à réduire la pauvreté, à accélérer le développement durable et à faciliter l'intégration de la région dans l'économie mondiale, la CNUCED a mené une série d'activités qui devaient faire des investissements intérieurs et extérieurs les instruments de la transformation structurelle de ces pays.

10. **World Investment Report 2021: Investing in Sustainable Recovery.** Dans ce rapport, la CNUCED a relevé qu'en 2020 les flux d'investissement étranger direct avaient sensiblement diminué à destination de l'Afrique, en particulier à destination des pays africains exportateurs de produits de base, pour lesquels la demande extérieure et les prix avaient baissé sous l'effet de la pandémie. Il était possible d'inverser cette tendance par l'adoption du protocole sur l'investissement de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. La mise en place de cette zone de libre-échange devrait influencer dans une large mesure sur les flux d'investissement étranger vers le continent en renforçant l'intégration des marchés régionaux et en permettant aux pays de moins miser sur les produits primaires, qui sont traditionnellement un moteur de l'investissement et des flux commerciaux en Afrique. Dans l'édition de janvier 2022 de sa publication « Moniteur de l'investissement étranger direct », la CNUCED a souligné que les flux d'investissement étranger direct vers l'Afrique avaient fortement augmenté à la fin de 2021.

11. **Examens de la politique d'investissement.** Pour aider les pays en développement à diversifier leur économie, à attirer davantage d'investissements étrangers directs et à promouvoir le développement durable, la CNUCED procède à des examens de la politique d'investissement, qui consistent à mener des études diagnostiques des cadres juridique, réglementaire, institutionnel et opérationnel de l'investissement. Ces examens visent à accroître l'aide publique au développement et les investissements dans les pays où les besoins sont les plus pressants. Pendant la période considérée, la CNUCED a examiné la suite donnée aux recommandations issues des examens de la politique d'investissement et fourni une assistance technique et des services consultatifs au titre du suivi dans cinq pays⁴. Elle a contribué à l'élaboration d'une politique de l'investissement au Nigéria et d'une nouvelle loi sur l'investissement au Soudan. Elle a en outre coopéré étroitement avec les pays africains francophones dans le cadre de sa participation à la conférence annuelle du Réseau international des agences francophones de promotion des investissements, en juin 2021.

12. **Accords internationaux d'investissement.** La CNUCED a continué d'aider les pays d'Afrique à réformer le régime des accords internationaux d'investissement en menant des activités de recherche, d'analyse des politiques, de formation de consensus et d'assistance technique. Il convient à cet égard de souligner son soutien à l'intégration continentale sous l'égide de l'Union africaine. En 2021, plusieurs pays africains ont révisé leurs politiques relatives aux accords internationaux d'investissement en modifiant ou en dénonçant des accords obsolètes, en élaborant de nouveaux accords types et en concluant des accords régionaux visant à promouvoir et à faciliter les investissements responsables et durables. En juin 2021, la CNUCED a organisé en Égypte et au Maroc des ateliers portant respectivement sur la réforme du régime d'investissement et la facilitation des investissements, qui s'inscrivaient dans le prolongement des activités de soutien qu'elle avait menées en 2020 dans ces deux pays concernant les nouveaux modèles de traité d'investissement bilatéral. À la demande d'États membres, elle a procédé en décembre 2021 à l'examen d'accords internationaux d'investissement pour les pays du Marché commun de l'Afrique orientale et

⁴ Angola, Côte d'Ivoire, Nigéria, Seychelles, Soudan.

australe. En outre, les travaux de recherche ont débuté en prévision de l'examen d'un accord d'investissement international en Gambie.

13. **Rapport 2021 sur le développement économique en Afrique : La contribution potentielle de la Zone de libre-échange continentale africaine à une croissance inclusive.** Dans ce rapport, la CNUCED dresse un inventaire précis des possibilités qu'il importait d'exploiter en déterminant les mesures que les pays de la région pouvaient prendre, dans le cadre de la Zone de libre-échange, pour libérer leur potentiel commercial encore inexploité de telle sorte que tout le monde en bénéficie. Elle rend compte des difficultés que rencontrent les femmes et les jeunes employés dans le secteur informel ou exerçant des activités commerciales transfrontalières informelles, et souligne le rôle important des partenariats dans la mise en place de la Zone de libre-échange, destinée à promouvoir efficacement une croissance inclusive et une plus grande résilience de la région au lendemain de la pandémie. La CNUCED a lancé et diffusé ce rapport en collaboration avec le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique. Après le lancement en décembre 2021, elle s'est entretenue avec des décideurs, des chercheurs et des acteurs publics et privés en Afrique ainsi que des partenaires de développement d'une question capitale et inexplorée, qui était celle de savoir en quoi l'intégration régionale et la croissance inclusive pouvaient être mutuellement bénéfiques, notamment dans le contexte de la Zone de libre-échange. La CNUCED a également collaboré avec le Centre du commerce international à une étude du potentiel commercial régional pouvant être exploité pour assurer à l'Afrique un avenir plus durable et plus inclusif.

14. **Mesures non tarifaires.** La CNUCED a conçu et mis en place, en collaboration avec l'Union africaine, le mécanisme en ligne pour le signalement, le suivi et l'élimination des obstacles non tarifaires prévu à l'annexe 5 du protocole sur le commerce des marchandises de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. Ce faisant, elle a étendu ses activités d'appui à tous les États membres de l'Union africaine, aux États parties à l'Accord et au secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (encadré 2). Elle a également œuvré à l'élimination des obstacles non tarifaires que rencontraient les petits commerçants entre la Gambie et le Sénégal. Un accord a été établi et signé par ces deux pays à l'issue d'une série de consultations nationales et bilatérales et de consultations avec les ministres du commerce. La CNUCED a réfléchi avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale à la manière de mettre en œuvre un mécanisme régional qui élimine les obstacles non tarifaires dans la Zone de libre-échange. Elle a également contribué à l'adoption par les ministres du commerce d'un mécanisme en ligne constituant un sous-système du mécanisme susmentionné, en veillant à la compatibilité et à la synergie entre ces plateformes. La CNUCED a aidé 15 pays d'Afrique à collecter ou à mettre à jour des données sur les mesures non tarifaires afin d'accroître la transparence réglementaire.

Encadré 2

Zone de libre-échange continentale africaine : mesures non tarifaires

La CNUCED a fourni un appui technique à la préparation de la première réunion du sous-comité sur les obstacles non tarifaires les 17 et 18 novembre 2021. Cette réunion a rassemblé 149 délégations de 10 États membres de l'Union africaine et 24 États parties à l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. La CNUCED a également aidé les États membres et les États parties à rédiger le plan de travail pour la période 2021-2022. Adopté à la réunion du sous-comité, celui-ci fixe des objectifs ambitieux à fort impact pour 2022 et désigne la CNUCED comme partenaire technique principale dans de nombreuses activités.

Les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, les commerçants informels, les femmes et les jeunes entrepreneurs connaissent mal le mécanisme en ligne pour le signalement, le suivi et l'élimination des obstacles non tarifaires, ce qui en compromet grandement le succès. En 2021, les efforts se sont portés sur la publicité locale, notamment la création de vidéos promotionnelles et pédagogiques consacrées à la Zone de libre-échange continentale africaine. Une campagne pilote a été mise sur pied avec le Gouvernement togolais afin de tester diverses approches et d'évaluer leur rapport coût-efficacité. La CNUCED a continué de collaborer avec de nombreux partenaires nationaux, régionaux et internationaux pour mettre à profit les réseaux de parties prenantes.

Le mécanisme en ligne est conçu pour être simple d'utilisation mais beaucoup de petits commerçants et de commerçants informels établis à des postes frontières reculés ont difficilement accès à Internet. Comme suite à la demande d'États membres qui souhaitaient qu'un appui soit fourni à la création de solutions hors ligne, la CNUCED a mis au point en 2021 la fonction de signalement hors ligne par SMS, qui fera l'objet d'un essai pilote en 2022.

Les activités d'appui de la CNUCED aux États membres de la Zone de libre-échange continentale africaine se poursuivent et complètent les précédentes activités de collecte de données menées dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et dans le cadre de l'Accord de libre-échange tripartite entre le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, la Communauté d'Afrique de l'Est et la Communauté de développement de l'Afrique australe. Elles s'inscrivent dans l'initiative mondiale en faveur de la transparence de la réglementation des mesures non tarifaires, déjà engagée dans plus de 100 pays. En 2021, la CNUCED a reçu d'autres demandes de la part de 10 États membres^a, qui souhaitaient participer à cette initiative ou mettre à jour des informations précédemment recueillies. Elle a donc organisé des ateliers de renforcement des capacités dans ces pays afin de faire mieux comprendre les effets des mesures non tarifaires et leurs incidences sur les politiques, ainsi que les avantages de la transparence réglementaire. Plus de 300 textes réglementaires de ces pays ont déjà été rassemblés et classés ; la collecte des données devrait s'achever en 2022.

^a Burundi, Gabon, Guinée, Kenya, Lesotho, Niger, Sénégal, Soudan du Sud, Tchad, Togo.

Source : CNUCED.

15. **Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE).** Ce programme d'aide à la gestion de la dette publique est utilisé dans 24 pays d'Afrique. Il comprend un logiciel permettant aux bureaux de gestion de la dette de mieux administrer la dette publique et la dette garantie par l'État. Il permet aux responsables de la gestion de la dette de renforcer leurs capacités concernant la validation des données relatives à la dette, l'établissement de statistiques sur la dette, l'analyse du portefeuille de la dette et l'intégration du SYGADE aux systèmes d'information sur la gestion des finances publiques. Ainsi, les pays utilisateurs disposent de bases de données complètes sur la dette à des fins opérationnelles et analytiques et pour l'établissement de rapports. Au cours de la période considérée, la CNUCED a fourni un appui à la communication de données sur la dette et à l'analyse de la dette : 15 pays d'Afrique ont établi des bulletins statistiques sur leur dette et 14 ont procédé à des analyses de leur portefeuille de créances, ce qui a contribué à rendre les données sur la dette plus transparentes. Concernant la communication de données sur la dette, 96 % des pays d'Afrique bénéficiant du SYGADE ont transmis efficacement des informations sur leur dette à la base de données du Système de notification de la dette de la Banque mondiale pendant la période considérée. En outre, 10 pays disposent de manuels de procédure à jour et 11 pays se sont dotés de plans de reprise après sinistre qui font intervenir la base de données SYGADE.

16. **Mesure des flux financiers illicites.** La CNUCED, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, met actuellement en œuvre un projet du Compte de l'ONU pour le développement qui vise à renforcer les moyens dont disposent les administrations et d'autres parties prenantes pour établir et diffuser des statistiques sur les flux financiers illicites en Afrique. En 2021, 12 pays⁵ ont entrepris des tests pilotes de mesure de ces flux conformément aux directives méthodologiques de la CNUCED pour mesurer les flux financiers illicites fiscaux et commerciaux, publiées en mai 2021 à l'intention des instituts de statistique et d'autres autorités nationales ayant accès aux données pertinentes dans le cadre de leur mandat⁶. Des activités sont menées avec les ministères des finances, les organismes nationaux de statistique, les banques centrales, les administrations fiscales et douanières et les cellules de renseignements financiers. En outre, depuis 2020, dans le cadre de l'appui au financement intégré des objectifs de développement durable fourni à l'Égypte grâce au Fonds commun des Nations Unies pour les objectifs de développement durable, la

⁵ Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina Faso, Égypte, Gabon, Ghana, Mozambique, Namibie, Nigéria, Sénégal, Zambie.

⁶ Voir <https://unctad.org/news/testing-new-guidelines-measuring-illicit-financial-flows-africa-and-asia>.
Note : Tous les sites Web mentionnés dans les notes de bas de page ont été consultés en avril 2022.

CNUCED aide le Gouvernement égyptien à évaluer les risques liés aux flux financiers illicites, à mesurer certains flux et à mettre au point une méthode d'estimation des coûts inhérents à la réalisation du Programme 2030 en Égypte. Ces méthodes pourraient être appliquées dans d'autres pays et améliorer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes en vue de réduire les flux financiers illicites et de réaffecter les sommes recouvrées au financement de la réalisation des objectifs de développement durable.

17. **Étude sur les transports maritimes 2021.** Dans ce rapport, la CNUCED souligne les tendances positives du commerce maritime qui pourraient contribuer à soutenir la croissance économique en Afrique, notamment l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine et la capacité de la technologie de faciliter le commerce et les transports sur le continent. Les défis actuels du secteur maritime y sont également abordés, notamment les difficultés que la crise de la COVID-19 a occasionnées pour les gens de mer, les longs délais d'attente des navires dans les ports, les problèmes importants de connectivité dans les transports maritimes réguliers et la baisse des volumes maritimes due aux perturbations causées par la pandémie.

18. **Transport durable de marchandises.** En collaboration avec la Banque islamique de développement, la CNUCED a continué de soutenir la promotion et l'exploitation commerciale du couloir transsaharien de transport routier, qui traverse six pays⁷. En février 2022, elle a publié une étude assortie de recommandations en vue de l'établissement d'un mécanisme de gestion approprié pour la promotion et l'exploitation commerciale du couloir. En 2021, dans le cadre du programme d'appui à l'Angola (Train for Trade II), mené conjointement avec l'Union européenne, elle a organisé une série de webinaires sur les partenariats public-privé en vue de la création de plateformes logistiques en Angola⁸.

19. **Facilitation du commerce.** La CNUCED a poursuivi ses nombreuses activités d'assistance technique et de renforcement des capacités dans ce domaine, en s'attachant particulièrement à aider les pays d'Afrique⁹ et les organisations de coopération économique régionale qui assurent l'application et la gestion des réformes nécessaires à la facilitation du commerce dans le cadre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce et d'engagements infrarégionaux et régionaux. Elle a axé ses activités sur l'appui aux comités nationaux de facilitation du commerce. En 2021, la CNUCED a continué d'aider les pays d'Afrique à s'acquitter de leurs obligations régionales et internationales de mener des réformes de facilitation du commerce de manière coordonnée.

20. **Capacités productives.** En 2021, dans le cadre du Fonds commun pour les objectifs de développement durable, la CNUCED a lancé le projet de coopération technique « Élaborer des programmes intégrés qui permettent d'atténuer les obstacles au développement en favorisant la transformation structurelle, en renforçant les capacités productives, en étendant les possibilités d'investissement et en consolidant les liens avec la Chine ». Ce projet vise à aider huit pays¹⁰ à exploiter le potentiel transformateur des partenariats avec la Chine, notamment dans le cadre de l'initiative « Une Ceinture et une Route », afin de favoriser leur développement économique. En 2021, la CNUCED a mené des études sur les relations entre la Chine et les pays d'Afrique en matière de commerce et d'investissement, procédé à des évaluations du déficit de capacités productives en Angola et au Nigéria, et, en novembre, engagé un dialogue avec le Gouvernement kényan et d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé et les entités compétentes des Nations Unies basées à Nairobi pour les inviter à soutenir ses travaux sur les capacités productives et à collaborer à l'élaboration et au lancement du projet au Kenya. Elle a en outre lancé la composante « assistance technique » de son programme d'aide aux pays sortant de la catégorie des pays les moins avancés en réalisant des évaluations des besoins nationaux en capacités productives.

⁷ Algérie, Mali, Niger, Nigéria, Tchad, Tunisie.

⁸ Voir <https://unctad.org/project/eu-unctad-joint-programme-angola-train-trade-ii>.

⁹ Angola, Bénin, Botswana, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Eswatini, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Namibie, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Soudan, Zambie, Zimbabwe.

¹⁰ Angola, Botswana, Éthiopie, Kenya, Mozambique, Nigéria, Rwanda, Zimbabwe.

21. **Système douanier automatisé (SYDONIA).** Depuis le lancement du programme SYDONIA, les projets menés ont eu pour objectif d'aider les États bénéficiaires à réformer leurs régimes, procédures et systèmes douaniers pour les mettre en conformité avec les normes et meilleures pratiques internationales. Pendant la période considérée, 10 nouveaux projets d'assistance technique SYDONIA ont été lancés en Afrique. Sept d'entre eux portaient sur l'installation et l'amélioration du système de gestion des douanes de quatrième génération¹¹, 1 sur le lancement d'un système de permis en ligne pour le commerce international d'espèces menacées¹², 1 autre sur l'intégration du système automatisé de l'Observatoire africain du commerce¹³ et 1 dernier sur la mise en service d'un guichet douanier unique¹⁴. Concernant le renforcement des capacités, en 2021, les informaticiens des douanes de la Sierra Leone, de la Zambie et du Zimbabwe ont participé à une séance de formation technique pour apprendre à mieux configurer le logiciel SYDONIA World et à l'adapter à leurs besoins et impératifs. En Ouganda, l'administration fiscale et la CNUCED ont organisé 90 séances de renforcement des capacités, auxquelles 546 personnes ont participé. En 2021, six pays¹⁵ ont franchi des étapes importantes grâce aux systèmes SYDONIA. Au niveau régional, la CNUCED et l'Organisation mondiale du commerce ont signé des mémorandums d'accord avec la Côte d'Ivoire et Madagascar et déployé le logiciel SYDONIA de communication automatisée de données afin de faciliter l'extraction de données commerciales et douanières et leur importation dans la base de données intégrée de l'Organisation mondiale du commerce. Dans la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la CNUCED a aidé le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire à développer et regrouper des interfaces de transport ferroviaire pour l'échange de données sur le transit ferroviaire entre les pays.

22. **Amélioration du recouvrement et de la gestion des recettes fiscales.** La mise en œuvre des systèmes SYDONIA se répercute directement sur les économies et le développement en permettant un recouvrement et une gestion plus efficaces et plus efficaces des recettes fiscales. Au Rwanda par exemple, le montant des recettes fiscales a atteint 1 654,5 milliards de francs rwandais pour l'exercice 2020/21, soit une augmentation de 9,4 % par rapport à l'exercice 2019/20¹⁶. Au Togo, il s'est élevé à 780 milliards de francs CFA en 2021, soit une hausse de 20 % par rapport à 2020¹⁷. En Ouganda, en 2021, l'utilisation d'un guichet unique électronique a permis de traiter 23 070 demandes de certificat d'origine, 10 128 demandes de vérification de conformité avant exportation soumises par des importateurs et 760 demandes émanant de commissionnaires en douane. De plus, en 2021, l'utilisation des systèmes SYDONIA a contribué à la facilitation du commerce, à l'accroissement de la transparence et au développement du commerce sans papier. Au Gabon, l'utilisation du logiciel SYDONIA World a fait passer le score de facilitation du commerce numérique et durable de 12,9 % en 2019 à 38,71 % en 2021, l'amélioration ayant été particulièrement sensible dans le domaine de la transparence (de 6,7 à 33,3 %) et du commerce sans papier (de 7,4 à 40,7 %)¹⁸. En Mauritanie, ce score est passé de 24,7 % en 2019 à 54,8 % en 2021, du fait de la progression des indicateurs relatifs à la transparence et au commerce transfrontière sans papier. Au Zimbabwe, il est passé de 30,1 % en 2019 à 39,8 % en 2021, avec une amélioration notable du commerce transfrontière sans papier (de 0 à 16,7 %).

23. **Commerce et politiques des services.** Dans le cadre d'un projet du Compte de l'ONU pour le développement sur le commerce des services en Afrique, la CNUCED et la Commission économique pour l'Afrique ont aidé six pays¹⁹ à renforcer les moyens dont ils disposaient pour mesurer la valeur ajoutée créée dans certains secteurs des services afin de maximiser leur contribution aux chaînes de valeur régionales et nationales, l'objectif étant de faciliter l'élaboration des politiques sectorielles et de renforcer la résilience des secteurs des services

¹¹ Burkina Faso, Mali, République centrafricaine, Soudan, Tchad, Togo.

¹² Mozambique.

¹³ Seychelles.

¹⁴ Zimbabwe.

¹⁵ Burundi, Gambie, Guinée, Libye, Mauritanie, Ouganda.

¹⁶ Voir <https://www.rra.gov.rw/>.

¹⁷ Voir <https://www.revenue.gov.to/>.

¹⁸ Voir <https://www.untfsurvey.org/economy?id=GAB>.

¹⁹ Éthiopie, Gambie, Kenya, Mali, Nigéria, Togo.

dans les pays bénéficiaires. En 2021, la CNUCED a aidé ces pays à élaborer des plans d'action stratégiques. La CNUCED et la Commission économique pour l'Afrique ont organisé, en collaboration avec les gouvernements des pays bénéficiaires, un atelier multipartite qui s'est tenu sous forme hybride à Nairobi en novembre 2021, dans le but de soutenir l'élaboration de politiques concernant le commerce des services dans les pays concernés.

B. Lutter contre les vulnérabilités et accroître la résilience

24. Au cours de la période considérée, la CNUCED a aidé les pays d'Afrique à réduire la vulnérabilité qu'entraîne la dépendance de leur économie à l'égard des produits de base et à trouver des solutions pour accroître la valeur ajoutée de leur production et de leurs exportations et favoriser leur diversification économique. Elle a donné des orientations sur la manière dont les pays pouvaient faire du commerce un levier efficace de transformation structurelle et améliorer leurs régimes de politique commerciale pour stimuler leur compétitivité et faciliter leur intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

25. **Assistance au Gabon.** À la demande du Gouvernement gabonais et en prévision du lancement de la deuxième phase d'un programme régional de renforcement de la concurrence et de la protection des consommateurs, la CNUCED a organisé une série de séminaires de sensibilisation et de formation de septembre à décembre 2021. Ces séminaires, qui portaient sur les politiques de concurrence et de protection des consommateurs, l'analyse économique et la politique de concurrence, ont été organisés en coopération avec le Ministère gabonais de l'économie et de la relance, l'Institut gabonais de l'économie et des finances, la Direction générale gabonaise de la concurrence et de la consommation et la Direction du commerce et de la concurrence de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

26. **Cadre de financement national intégré et flux financiers illicites.** De septembre 2021 à mars 2022, dans le cadre d'un projet du Compte de l'ONU pour le développement, la CNUCED et ses partenaires ont organisé dans six pays²⁰, une série d'ateliers de renforcement des capacités sur la mesure des flux financiers illicites et leurs conséquences pour les ressources nationales. En outre, la CNUCED a organisé dans 11 pays des ateliers de renforcement des capacités sur les fortunes offshore, les données et les mesures, ainsi que sur la mesure des flux financiers illicites selon la méthode d'étude des divergences des statistiques commerciales entre pays partenaires et des études de cas connexes²¹.

27. **Projet de cadre intégré renforcé en Afrique de l'Ouest.** Des études diagnostiques sur l'intégration du commerce ont été menées dans trois pays bénéficiaires²² et ont montré que les instruments bilatéraux et régionaux sur le transport, le transit et la facilitation du commerce n'étaient guère appliqués. Elles ont mis en évidence les nombreuses possibilités d'amélioration de la participation aux chaînes de valeur. Il a été possible de déterminer quelles mesures pourraient être mises en place par les pouvoirs publics et quelles réformes pourraient faciliter l'application d'instruments régionaux sur le transit, le transport et la facilitation du commerce, et continuer d'en faire sentir les effets une fois le projet mené à bonne fin.

28. **Étude sur les produits nutraceutiques.** Dans une étude intitulée « Exploiter le potentiel des produits nutraceutiques pour la diversification des exportations et le développement dans les pays en développement sans littoral : évaluation des avantages comparatifs et des obstacles », la CNUCED a examiné le potentiel de trois produits nutraceutiques dans deux pays en développement sans littoral (Burkina Faso et Éthiopie) et défini les politiques et mesures nécessaires pour accroître les exportations et renforcer la valeur ajoutée de la production.

29. **Programme d'enseignement sur le commerce et le genre.** Dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités sur le commerce et le genre, la CNUCED a mis au point un programme d'apprentissage à distance afin de doter les décideurs, les chercheurs et

²⁰ Bénin, Burkina Faso, Égypte, Ghana, Sénégal, Zambie.

²¹ Voir le cadre conceptuel à l'adresse <https://unctad.org/news/testing-new-guidelines-measuring-illicit-financial-flows-africa-and-asia>.

²² Bénin, Burkina Faso, Niger.

les représentants de la société civile des pays en développement des outils nécessaires pour analyser l'interaction entre commerce et genre et élaborer des politiques, des études et des supports d'information tenant compte des questions de genre. Au titre du Cadre intégré renforcé, elle a dispensé un cours en ligne sur le commerce et le genre (dont un module facultatif était consacré aux pays les moins avancés), en anglais et en français, du 31 mai au 25 juillet ; 104 des 163 participants sélectionnés venaient de 25 pays d'Afrique.

30. **Rapport national sur l'exportation de produits verts : Angola.** Ce rapport a été établi dans le cadre du programme d'appui à l'Angola (Train for Trade II), mené conjointement par la CNUCED et l'Union européenne, et financé par cette dernière. Le programme d'appui à l'Angola vise à former les représentants du Gouvernement, du secteur privé et du monde universitaire à l'examen de questions relatives au développement des secteurs verts et des chaînes de valeur correspondantes, une attention particulière étant portée aux possibilités d'exportation pour les partenaires commerciaux en Afrique australe et dans le monde. Les activités menées ont pour objectif de soutenir l'exécution du plan de développement national pour la période 2018-2022 et des lignes directrices pour la définition d'une stratégie permettant de sortir de la crise engendrée par la chute des prix du pétrole sur le marché international. Un webinaire sur le contrôle et la qualité de la chaîne de valeur du miel en Angola comme fondements de la traçabilité, de la certification et des exportations de ce produit s'est tenu en mai 2021. Il portait sur les normes du Codex Alimentarius relatives au miel, la législation de l'Union européenne, les plans d'analyse des résidus, le contrôle de la qualité, la traçabilité et la certification. Quatre sessions de formation des formateurs sur le contrôle de la qualité, la traçabilité et la certification dans la chaîne de valeur du miel en Angola ont eu lieu en distanciel en novembre et décembre 2021 à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université José Eduardo dos Santos de Huambo (Angola).

31. **Assistance au Mozambique et en Namibie.** Au Mozambique, la CNUCED a fourni un appui technique et consultatif dans le cadre d'un projet de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel devant faciliter la mise en œuvre de mesures correctives commerciales et de mesures commerciales de sauvegarde. En juin et juillet 2021, la CNUCED a organisé deux séances de formation sur les mesures correctives commerciales, et en août, a coordonné une réunion en collaboration avec le Ministère de l'industrie et du commerce et le Trade Law Center (Tralac) en vue de l'élaboration d'un projet de loi révisé sur les mesures correctives commerciales et les mesures de sauvegarde ; un projet de texte a été présenté en septembre. En Namibie, en août 2021, la CNUCED a organisé une réunion consultative sur l'appui du système des Nations Unies à l'élaboration de politiques commerciales permettant d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, et fourni des conseils sur la stratégie nationale de mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine. Toujours en Namibie, en octobre 2021, la CNUCED a coorganisé, avec le Département des affaires économiques et sociales, la Commission économique pour l'Afrique, l'Agence allemande de coopération internationale et les entités des Nations Unies basées en Namibie, un atelier de renforcement des capacités sur l'élaboration des politiques et l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable.

C. Améliorer la compétitivité

32. La CNUCED contribue à rendre les pays d'Afrique plus compétitifs en les aidant à améliorer le fonctionnement des marchés du continent, à renforcer l'efficacité de leur appareil d'État et à mieux répartir les fonctions entre États et marchés. Cela se traduit par la création de cadres réglementaires et juridiques, la mise en place d'un environnement permettant de tirer parti des possibilités qu'offrent les technologies de l'information et des communications et l'utilisation de ces technologies pour promouvoir le commerce (sous forme électronique).

33. **La propriété intellectuelle au service du développement.** En 2021, la CNUCED a apporté une assistance technique sur d'importantes questions de droits de propriété intellectuelle intéressant les pays d'Afrique dans le contexte de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, notamment au Comité du développement et de la propriété intellectuelle. Elle a également organisé une formation d'une journée à

l'intention des négociateurs du protocole sur les droits de propriété intellectuelle. Dans le cadre d'un projet sur les incitations à l'investissement pour la production locale d'antibiotiques essentiels en Afrique de l'Est, la CNUCED a consacré des études à la fabrication et la fourniture d'antibiotiques et au cadre directif pour l'investissement en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda (au niveau national) et dans la Communauté d'Afrique de l'Est (au niveau régional). Les projets de rapports consultatifs et de recommandations ont été examinés lors d'une réunion internationale d'experts, qui été suivie d'une série d'ateliers nationaux de consultation et de validation pendant la période considérée.

34. **Rapport sur l'économie numérique 2021 : Flux transfrontières de données et développement – À qui profitent ces flux ?** Dans ce rapport lancé en octobre 2021, la CNUCED a examiné les conséquences de l'augmentation des flux transfrontières de données, notamment dans les pays en développement, et proposé de recentrer et d'approfondir le débat politique internationale afin de bâtir un consensus multilatéral. Elle a souligné la nécessité d'adopter des approches novatrices de gouvernance des données et des flux de données, propres à garantir une répartition plus équitable des retombées de ces flux tout en répondant aux risques et aux préoccupations. Compte tenu des connaissances spécialisées qu'elle avait acquises grâce à ses recherches sur les questions de gouvernance des données au niveau mondial, la CNUCED a été priée d'aider l'Union africaine dans ce domaine en participant aux travaux d'une équipe spéciale chargée d'élaborer un cadre directif pour les données.

35. **Inventaire mondial des cyberlégislations.** Cet inventaire permet de suivre l'évolution de la législation relative au commerce électronique dans les domaines de la protection du consommateur, des transactions électroniques, de la protection des données, de la confidentialité et de la cybercriminalité. Il met en évidence les progrès qui ont été accomplis ou qui restent à faire en matière de législation. Le taux d'adoption le plus élevé concerne généralement les lois sur les transactions électroniques, tandis que le taux le plus faible correspond aux lois sur la protection du consommateur en ligne. En Afrique, des progrès notables ont été accomplis ces dernières années en ce qui concerne l'adoption de lois sur le commerce électronique. En 2021, 52 % des pays du continent avaient adopté des lois sur la protection du consommateur en ligne, 61 % des lois sur les transactions électroniques et des lois sur la protection des données, et 72 % des lois sur la cybercriminalité.

36. **Initiative eTrade for Women.** Cette initiative permet d'associer les bienfaits des technologies numériques au pouvoir transformateur de l'entreprenariat féminin pour favoriser une croissance économique inclusive et durable, conformément aux objectifs de développement durable n^{os} 5 et 8. Elle tire parti de la visibilité de ses ambassadrices, un groupe de femmes chefs d'entreprise ayant réussi dans le secteur du commerce électronique. En 2021, la deuxième classe de maître destinée aux entrepreneuses du numérique en Afrique de l'Est s'est tenue du 31 août au 2 septembre.

37. **Stratégies de promotion du commerce électronique.** La CNUCED fournit une assistance technique, des services consultatifs, des diagnostics et une aide à l'élaboration de stratégies dans le domaine du commerce électronique. Pendant la période considérée, elle a soumis à l'examen du Gouvernement béninois un projet de stratégie de promotion du commerce électronique ; lancé une stratégie de promotion du commerce électronique au Botswana, en collaboration avec le Ministère de l'investissement, du commerce et de l'industrie, et avec le soutien financier de l'Union européenne et du mécanisme d'appui au commerce de la Communauté de développement de l'Afrique australe ; achevé ses activités d'appui au Ministère rwandais du commerce et de l'industrie, avec le soutien financier du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, pour l'établissement de la stratégie de promotion du commerce électronique ; organisé, avec la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, plusieurs manifestations de lancement d'une stratégie régionale de promotion du commerce électronique.

38. **État de préparation au commerce électronique.** Au cours de la période considérée, la CNUCED a collaboré avec les bureaux des coordonnateurs résidents des Nations Unies en Guinée, en Eswatini et au Zimbabwe afin de recenser les activités numériques des partenaires de développement résidents, de susciter l'intérêt et de renforcer les synergies avec les programmes numériques. En septembre 2021, elle a organisé deux ateliers à l'intention des acteurs des pays d'Afrique anglophone et francophone concernés par le deuxième examen de la suite donnée aux évaluations de l'état de préparation au commerce électronique. En 2021,

elle a organisé un forum national sur le commerce électronique au Burkina Faso, soutenu un fonds d'investissement à impact en faveur des jeunes pousses et des petites et moyennes entreprises à Madagascar, créé officiellement un comité consultatif sur le commerce électronique au Niger et mis sur pied une équipe d'intervention informatique d'urgence au Togo. Les résultats préliminaires du projet de préparation au commerce électronique indiquent que neuf pays²³ prennent de plus en plus en main la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue des évaluations et font des progrès. Au Sénégal et au Togo, il a été donné suite à plus de 80 % des recommandations qui avaient été faites à l'issue de l'évaluation. La création de comités nationaux sur le commerce électronique dans plusieurs pays atteste la réussite de l'entreprise.

39. **Semaine du commerce électronique 2022.** La CNUCED a organisé, en collaboration avec l'initiative eTrade for All et d'autres partenaires, la Semaine du commerce électronique 2022, qui avait pour thème « Les données et la numérisation au service du développement » et s'est tenue sous forme hybride du 25 au 29 avril 2022. Cette manifestation vise à renforcer la capacité des pays en développement et des pays les moins avancés, notamment les pays d'Afrique, de participer au commerce électronique et à l'économie numérique et d'en tirer profit, afin d'édifier des sociétés plus résilientes et plus inclusives dans un environnement profondément transformé par la pandémie.

40. **Facilitation du commerce.** En 2021, la CNUCED a continué de déployer ses outils de facilitation du commerce en poursuivant son programme sur les systèmes d'administration en ligne (eRegulations, eRegistration et portails commerciaux) dans plusieurs pays membres du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, contribuant ainsi à améliorer le climat des affaires dans ces pays. Les systèmes d'administration en ligne ont permis d'accélérer grandement les procédures d'immatriculation des entreprises dans les pays d'Afrique. Au Bénin, le nombre des immatriculations et le montant des frais associés perçus par l'État ont augmenté, l'un et l'autre, de 91 % en 2020-2021. En 2021, le Bénin présentait la procédure en ligne d'immatriculation des entreprises la plus rapide du monde. La CNUCED a mis en place des portails d'information sur le commerce au Burkina Faso et au Burundi et des portails d'information sur les investissements en Libye et au Togo. Elle a élargi l'utilisation des portails d'information sur le commerce au Kenya, au Nigéria, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie (y compris Zanzibar) et au Rwanda. Les systèmes d'administration en ligne ont rendu les procédures d'investissement bien plus transparentes, rapides, automatisées et simples dans les pays membres du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

41. **Examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation.** En 2021, la CNUCED a entamé la rédaction d'un rapport d'examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation du Botswana, à la demande du Gouvernement de ce pays, en s'appuyant sur des travaux de recherche et sur une série d'entretiens et de discussions visant à établir les faits. En Zambie, un examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation a été engagé en 2019. Le rapport correspondant, publié au premier trimestre de 2022, présente différentes conceptions du système national d'innovation et examine le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation ainsi que sur leurs contributions à la transformation numérique, à l'égalité des genres, au bon fonctionnement du système alimentaire et aux activités du secteur minier.

D. Renforcer le multilatéralisme

42. **Dialogue régional en faveur de la Zone de libre-échange continentale africaine et du commerce électronique.** La CNUCED collabore avec le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission économique pour l'Afrique et le Centre du commerce international dans le cadre d'une série d'activités visant à promouvoir un dialogue régional sur la manière de mettre la Zone de libre-échange continentale africaine au service du commerce électronique en Afrique. En septembre 2021, une réunion a été organisée avec des groupes du secteur privé, dont l'African Technology and Creative Group. La CNUCED continuera de collaborer avec ces entités pour aider le secrétariat de la Zone de libre-échange

²³ Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Madagascar, Malawi, Niger, Ouganda, Sénégal, Togo, Zambie.

continentale africaine, les pouvoirs publics, le secteur privé et les autres parties prenantes à élaborer et à appliquer le protocole sur le commerce numérique. En février 2022, en marge de la huitième session du Forum régional africain pour le développement durable, la CNUCED, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Commission économique pour l'Afrique ont organisé une réunion intitulée « Vers des partenariats renforcés pour rendre la Zone de libre-échange continentale africaine plus inclusive », en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine, le Centre du commerce international et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cette manifestation parallèle a permis à la CNUCED et à d'autres entités des Nations Unies d'engager un dialogue étroit avec les États membres et les institutions régionales sur la meilleure façon d'appuyer la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine et de renforcer la coordination, la cohérence et la complémentarité des interventions menées à l'échelle du système des Nations Unies afin de soutenir les États membres et le secrétariat de la Zone.

43. Collaboration avec la Division de statistique de l'ONU et l'Organisation mondiale du commerce. La CNUCED et ses partenaires ont organisé une série de cours en ligne sur les statistiques du commerce international de marchandises et du commerce des services dans le cadre de son programme Train for Trade, qui favorise les échanges internationaux et Sud-Sud en offrant aux acteurs régionaux et internationaux un cadre stable de dialogue et de coopération. Les cours en ligne dispensés pendant la période considérée visaient à permettre aux statisticiens d'être mieux capables d'appliquer les recommandations formulées au niveau international, de choisir les sources de données, de créer des systèmes de collecte de données ou de renforcer les systèmes existants et d'améliorer les méthodes et pratiques de compilation. Ils faisaient appel à des méthodes d'apprentissage mixte recommandées pour les activités de renforcement des capacités organisées par l'ONU. Outre les modules d'apprentissage en ligne (conférences, forums de discussion et questionnaires en ligne), les cours comprenaient des échanges en face à face, parfois remplacés par des webinaires. Ils sont ouverts à quiconque produit et utilise des statistiques sur le commerce international, et aident les pays en développement à renforcer leurs systèmes statistiques de mesure du commerce international. En décembre 2021, la CNUCED et ses partenaires avaient formé 6 304 participants de 204 pays (dont 49,4 % de femmes) lors de cours en ligne sur les statistiques du commerce des marchandises et des services.

44. Collaboration en faveur de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation. En décembre 2021, la CNUCED et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ont organisé, à l'intention des pays de la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe, une série de sessions en ligne sur la politique de la science, de la technologie et de l'innovation au service des objectifs de développement durable. Ces sessions ont été organisées en coopération avec le secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe dans le cadre des travaux que mène l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable.

E. Autonomiser les populations et investir dans leur avenir

45. Développement des entreprises. En 2021, dans le cadre d'un projet d'initiative mondiale pour le redressement du secteur des microentreprises et des petites et moyennes entreprises après la pandémie, la CNUCED a aidé trois pays²⁴ à élaborer et à mettre en œuvre des politiques entrepreneuriales à partir de son cadre directeur pour l'entrepreneuriat. Au cours de la période considérée, elle a également prêté assistance à 14 centres Empretec en Afrique, en mettant l'accent sur le renforcement des compétences entrepreneuriales afin de faciliter le redressement du secteur des microentreprises et des petites et moyennes entreprises après la pandémie, et a organisé plus de 15 ateliers de formation Empretec dans cinq pays²⁵. Au moyen d'ateliers fondés sur la méthode de formation Empretec, elle a en outre doté des

²⁴ Afrique du Sud, Ouganda, Seychelles.

²⁵ Afrique du Sud, Bénin, Cameroun, Ghana, Nigéria.

commerçantes transfrontalières de trois pays²⁶ des compétences entrepreneuriales qui leur permettront de surmonter la crise de la COVID-19.

46. **Économie créative.** Dans le cadre du programme d'appui à l'Angola (Train for Trade II) qu'elle mène avec l'Union européenne et de son programme sur l'économie créative, la CNUCED a continué d'aider le Gouvernement angolais à diversifier sa production et ses exportations, y compris dans les nouveaux secteurs porteurs de croissance durable comme l'industrie de la création, et, en septembre 2021, a produit un module de formation sur l'entrepreneuriat et les exportations dans les secteurs de la culture et de la création. De mai à novembre 2021, elle a mené un certain nombre d'activités en faveur de pays d'Afrique afin de repérer des tendances et de faire mieux comprendre, à partir de données, le commerce des biens et des services créatifs, les politiques publiques, la propriété intellectuelle et la technologie. En Angola, elle a organisé, outre la formation déjà mentionnée, une formation sur la gouvernance du secteur de la culture et de la création et une formation aux dimensions internationales de la culture et de la création, de la diplomatie et de l'image de marque, et a participé au Forum panafricain pour la culture de la paix (Biennale de Luanda). De plus, elle a organisé le Cycle de conférences sur l'Afrique, avec le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique ainsi que le Forum mondial sur les services, en marge de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, lequel comportait une séance intitulée « Créer, innover et se relever : le passage des industries de la création au numérique pour une reprise durable en Afrique ».

IV. Ressources financières consacrées à l'Afrique

47. En 2021, 34,7 % des dépenses que la CNUCED a engagées au titre de projets nationaux, régionaux et interrégionaux ont été consacrés à l'Afrique, soit un montant de 16 246 561 dollars (estimations provisoires). En 2020-2021, les ressources financières consacrées à l'Afrique ont augmenté de 18,8 %. En 2020, 38,94 % des dépenses engagées par la CNUCED au titre de projets nationaux, régionaux et interrégionaux, soit 13 670 071 dollars, avaient été consacrés à l'Afrique.

²⁶ Malawi, République-Unie de Tanzanie, Zambie.